



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 16 juillet 2020 à 16 h 00

AUJOURD'HUI seize juillet deux mille vingt

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 10 juillet 2020, s'est réuni dans les Salons de l'Hôtel de Ville.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, président la séance

Présent(e)s : Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Nicaise JOSEPH, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Odile VIGNAL, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Dominique ADENOT, Anna AUBOIS, Marion BARRAUD, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Julien BONY, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Estelle BRUANT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Alparslan COSKUN, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Diego LANDIVAR, Cécile LAPORTE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Catherine PINET-TALLON, Stanislas RENIÉ, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : Géraldine BASTIEN à Jean-Pierre BRENAS, Alexis BLONDEAU à Eric FAIDY

Excusé(e)s :

Absent(e)s :

Secrétaire : Wendy LAFAYE

Madame Sondès EL HAFIDHI arrive avant le vote de la question n°3.

Monsieur le Maire sort pour l'examen, les débats et le vote du Compte Administratif (question n°17).

Madame Christine DULAC ROUGERIE, Première Adjointe, préside la séance pour la question n°17.

Monsieur le Maire reprend la présidence de la séance après le vote de la question n°17.

Monsieur Samir EL BAKKALI quitte la séance avant le vote de la question n°28 et donne pouvoir à Madame Magali GALLAIS.

Madame Estelle BRUANT arrive avant le vote de la question n°32.

Rapport N° 24
RACHAT D'IMMEUBLE A L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER SMAF
AUVERGNE : PARCELLE RUE DES TROIS RESISTANTS

Dans le cadre du prolongement du boulevard Panoramique, l'Etablissement Public Foncier Smaf-Auvergne a acquis pour le compte de la Ville une parcelle de terrain cadastrée section KW n° 720 pour 1 266 m², formant partie de l'emplacement réservé n° 4.

Il vous est proposé aujourd'hui de racheter ce bien en vue de le revendre à Clermont Auvergne Métropole, afin de réaliser l'aménagement d'une voie de liaison permettant de desservir les parcelles contiguës audit bien, pour lesquelles ont été délivrés des permis de construire et permis d'aménager.

Cette transaction sera réalisée par acte notarié.

Le prix de cession hors taxes s'élève à 230 915,23 €. Sur ce montant s'ajoutent des frais de portage pour 1 231,35 €, dont le calcul a été arrêté au 31 mars 2021, ainsi qu'une TVA sur marge de 794,33 €, soit un prix de cession toutes taxes comprises de 232 940,91 €.

La Commune a déjà versé à l'Etablissement Public Foncier Smaf Auvergne au titre des participations (sous réserve de paiement de l'annuité 2020) la somme de 139 399,05 €. Le restant dû est de 93 541,86 € TTC.

Il vous est proposé de bien vouloir :

- approuver le rachat de ce bien par acte notarié
- approuver les modalités de paiement exposées ci-dessus
- autoriser le Maire, ou son représentant, à signer tous les documents relatifs à ces procédures.
- désigner Maître Frédéric MARTIN, notaire à Clermont-Ferrand, pour rédiger l'acte

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, la proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le **19 AOUT 2020**

Pour le Maire et par délégation,
L'Adjoint



Grégory BERNARD

